

4 TARIFICATION DES SERVICES D'INTERCONNEXION

Les tarifs indiqués ci-dessous sont exprimés en Dinars Tunisiens hors taxes. La TVA, autres taxes et redevances applicables seront ajoutées à chaque facture.

4.1 Liaisons d'interconnexion

4.1.1 Mode colocalisé

Le tarif de la colocalisation est constitué d'une partie fixe facturée par opération et d'un abonnement annuel.

4.1.1.1 TARIFS PAR OPÉRATION

Dans le cas de l'offre de double adduction, les tarifs ci-dessous s'appliquent pour chacun des câbles de l'Opérateur Demandeur si les conditions de mise en œuvre sont identiques. Ces derniers incluent la présence d'un technicien de

Type d'opération demandée	Tarif en Dinars Tunisiens hors taxes
Mise en service mise à disposition de l'espace de colocalisation	1 000
Modification toute modification d'architecture ou d'organisation de l'espace de colocalisation	Sur devis en fonction des travaux à réaliser
Pénétration dans le point de connexion (chambre 0) des conduits appartenant à l'Opérateur Demandeur	1 000
<i>si pas d'alvéole disponible</i> Génie civil entre la chambre 0 et la salle de colocalisation	30 / m
Etudes, Installation, câblage, test et câble entre le point de connexion et l'équipement de l'Opérateur Demandeur	500
<i>si alvéole disponible</i> Pénétration et tirage de fibre dans une alvéole	5 / m
Pénétration dans l'infra-répartiteur	2 000
Résiliation la résiliation du service de colocalisation peut intervenir dès expiration de la durée minimale d'engagement, moyennant un préavis de trois (3) mois.	1 000 / espace colocalisé

L'accès à l'espace de colocalisation s'effectue par l'intervenant de l'Opérateur Demandeur avec l'accompagnement d'un agent de . L'intervention est soit en heure ouvrable (9h à 18h du lundi au vendredi, sauf jours fériés) soit en heure non-ouvrable (toutes les plages horaires hors des heures ouvrables).

Type d'opération demandée	Tarif en Dinars Tunisiens hors taxes
Intervention d'un technicien en heure ouvrable	70 / heure
Intervention d'un technicien en heure non ouvrable	135 / heure

4.1.1.2 LOCATION

L'abonnement annuel de l'espace colocalisé est tarifé en fonction de la surface en m² et arrondie au m² supérieur, effectivement alloué à l'Opérateur Demandeur.

	Tarif en Dinars Tunisiens hors taxes
Abonnement annuel	Sur devis
Energie	Tarif inclus dans l'Abonnement annuel
Distribution 48 V	Tarif inclus dans l'Abonnement annuel <u>sous réserve de disponibilité</u>
Exploitation maintenance câbles et équipements	Tarif inclus dans l'Abonnement annuel
Climatisation	Tarif inclus dans l'Abonnement annuel
Détection d'incendie	Tarif inclus dans l'Abonnement annuel
Autres prestations	Sur devis

Le service de colocalisation est proposé pour une durée minimale d'un (01) an reconductible tacitement.

4.1.2 Mode distant

Le tarif des liaisons d'interconnexion en mode distant est constitué d'une partie fixe facturée par liaison et d'un abonnement annuel.

4.1.2.1 TARIFS PAR OPÉRATION

Dans le cas de l'offre de double adduction, les tarifs ci-dessous s'appliquent pour chacune des adductions d' si les conditions de mise en œuvre sont identiques. Ces derniers incluent la présence d'un technicien de .

Type d'opération demandée	Tarif en Dinars Tunisiens hors taxes
Mise en service mise à disposition de la liaison d'interconnexion distante	1 000

4.1.2.2 LOCATION

L'abonnement annuel de la Liaison d'Interconnexion est tarifé en fonction (i) du nombre d'E1 de la liaison et (ii) de la longueur à vol d'oiseau en km et arrondie au dixième de km supérieur de la liaison d'interconnexion. Cette longueur en Km est notée "L" dans le tableau ci-dessous.

Débit de la Liaison	Tarif annuel en Dinars Tunisiens hors taxes
E1 (2 Mbs)	5 000 + L x 100

Le service de liaison d'interconnexion distante est proposé pour une durée minimale d'un (01) an reconductible tacitement.

4.2 Raccordement logique

Pour chaque type de trafic (Voix-SMS d'une part et MMS d'autre part), le tarif des raccordements logiques est constitué d'une partie fixe facturée par opération et d'un abonnement annuel.

Lorsque les Faisceaux sont bidirectionnels, l'ensemble des frais (installation, location et maintenance) sera équiréparti entre les deux Parties et ceci selon une règle de répartition à 50%-50%.

4.2.1 Raccordement logique pour l'acheminement du trafic Voix et SMS (BPN)

4.2.1.1 TARIFS PAR OPÉRATION

Type d'opération demandée	Tarif en Dinars Tunisiens hors taxes par BPN
<p>Mise en service</p> <p>La mise en service s'entend pour chaque BPN par la signature du premier PV de recette par les deux Parties.</p>	2 000
<p>Modification</p> <p>Les modifications s'entendent notamment comme toute modification d'architecture ou d'organisation des raccordements logiques (à titre d'exemple : changement d'extrémité, modification de configuration, modification de l'interface de l'interface d'interconnexion...).</p>	1 000
<p>Résiliation</p> <p>La résiliation du service de raccordement logique peut intervenir dès expiration de la durée minimale d'engagement, moyennant un préavis de trois (3) mois.</p>	1 000

4.2.1.2 ABONNEMENT ANNUEL

	Tarif en Dinars Tunisiens hors taxes par BPN
Abonnement annuel	5 000

Le service de raccordement logique est proposé pour une durée minimale d'un (01) an reconductible tacitement.

4.2.2 Raccordement logique pour l'acheminement du trafic MMS

Les conditions de raccordement logique pour l'acheminement du trafic MMS seront établies sur Devis, étant données les spécificités techniques des plateformes des Opérateurs Demandeurs et des protocoles utilisés.

4.3 Acheminement du trafic sur le réseau

Chacune des Parties comptabilisent mensuellement les trafics acheminés sur le réseau de par POI. Les trafics acheminés sont:

- Trafic Voix ;
- Trafic SMS ;
- Trafic MMS.

Les trafics seront facturés mensuellement après réconciliation lors du Comité Bilatéral de Réconciliation.

4.3.1 Acheminement de trafic Voix

Le tarif de l'acheminement du trafic voix est calculé selon la durée totale des appels par tranche horaire.

Les durées d'appels sont calculées conformément aux recommandations de la section 1.2.2 de la recommandation D 150 de l'UIT-T. Les appels incomplets ou les appels ayant aboutis sur des messages d'interceptions standards ne seront pas facturés. En revanche, les appels aboutissant sur une messagerie consultable par l'abonné appelé seront facturés.

La durée totale d'un appel facturable est calculée par la somme des durées facturables tel que défini ci-dessus. La durée totale facturable est calculée par la somme en secondes des appels facturables, convertie en minutes.

applique un tarif unique quel que soit l'heure de décrochage de l'appel.

Deux types de trafics Voix peuvent être acheminés à destination de . D'une part, les trafics à destination des tranches de numéros de la forme 5X XXX XXX et 3X XXX XXX qui forment les destinations, respectivement, Voix Mobiles et Voix Fixes. D'autres part, les trafics à destination des numéros de la forme 8X XXX XXX qui forment la destination Services Spéciaux.

4.3.1.1 TARIFS DE L'ACHEMINEMENT DES TRAFICS VOIX MOBILES ET VOIX FIXES

Tarifs par minute en Dinars Tunisiens hors taxes	
Acheminement de trafic Voix Mobiles sur le réseau ORANGE TUNISIE	0,101
Acheminement de trafic Voix Fixes sur le réseau ORANGE TUNISIE en Simple Transit	0,025
Accès aux réseaux des Opérateurs Tiers ¹	0,030

¹ L'accès aux réseaux des Opérateurs Tiers en Tunisie fait l'objet d'une offre tarifaire globale composée d'un tarif spécifique relatif à la prestation de transit et d'un supplément tarifaire qui tiendra compte des conditions techniques et tarifaires de ces Opérateurs Tiers.

L'Offre Technique et Tarifaire d'Interconnexion actuelle de ORANGE TUNISIE ne comporte pas de double transit. En cas de modification de l'architecture de son réseau fixe, () pourra introduire ce genre de prestation conformément au cadre réglementaire.

L'acheminement du trafic Voix vers les Fixes et les Mobiles sur le réseau () en provenance des réseaux d'Opérateurs Tiers Internationaux n'est pas un service proposé dans le cadre de la présente Offre. Le tarif de ce service sera déterminé par () et l'Opérateur Demandeur en sommant la terminaison d'appel national et le coût spécifique de réception d'appels en provenance de l'international.

4.3.1.2 TARIFS DE L'ACHEMINEMENT DES TRAFICS SERVICES SPÉCIAUX

Tarifs en Dinars Tunisiens hors taxes par minute	Tarifs pour les appels en provenance des réseaux Fixes	Tarifs pour les appels en provenance des réseaux Mobiles
Acheminement de trafic Voix vers les services spéciaux de la plage 88 XX XX XX, facturation de	0,050 + Part du fournisseur de services ²	0,050 + Part du fournisseur de services ³
Acheminement de trafic Voix vers les services spéciaux de la plage 81 XX XX XX, facturation de	0,024 + Part du centre d'appels ⁴	0,024 + Part du centre d'appels ⁵
Acheminement de trafic Voix vers les services spéciaux « Libre Appel » ⁶ , reversement de	0,004	0,055
Acheminement de trafic Voix vers les services spéciaux « Coûts Partagé » ⁷ , reversement de	0,000	0,022

4.3.1 Acheminement de trafic SMS

Le trafic SMS est facturé en fonction du nombre de SMS terminés sur le réseau () sur la période de facturation.

Tarif SMS en Dinars Tunisiens hors taxes	Tarif par SMS
SMS terminés sur le réseau ORANGE TUNISIE	0,024

4.3.2 Acheminement de trafic MMS

Le trafic MMS est facturé en fonction du nombre de MMS terminés sur le réseau () sur la période de facturation.

² La « Part du fournisseur de services » est variable en fonction du palier de taxation choisi par ce dernier (C1, C2, C3, C4, C5, C6).

³ La « Part du fournisseur de services » est variable en fonction du palier de taxation choisi par ce dernier (C1, C2, C3, C4, C5, C6).

⁴ La « Part du centre d'appels » est variable en fonction du type de tarification retenu par ce dernier (avec ou sans ristourne).

⁵ La « Part du centre d'appels » est variable en fonction du type de tarification retenu par ce dernier (avec ou sans ristourne).

⁶ Les trafics voix à destination des services spéciaux « Libre Appels » sont intégralement payés par l'appelé. Ainsi reversera à l'Opérateur Demandeur selon les conditions tarifaires indiquées.

⁷ Les trafics voix à destination des services spéciaux « Coûts Partagés » sont payés pour partie par l'appelant et pour partie par l'appelé. Ainsi reversera à l'Opérateur Demandeur selon les conditions tarifaires indiquées.

Tarif MMS en Dinars Tunisiens hors taxes	Tarif par MMS
MMS terminés sur le réseau ORANGE TUNISIE	0,044

4.4 Liaisons Louées

Le tarif des liaisons louées est constitué d'une partie fixe facturée par opération et d'un abonnement annuel.

4.4.1 Tarifs par opération

Dans le cas de l'offre de double adduction, les tarifs ci-dessous s'appliquent pour chacune des adductions d'ORANGE TUNISIE si les conditions de mise en œuvre sont identiques. Ces derniers incluent la présence d'un technicien de ORANGE TUNISIE.

Type d'opération demandée	Tarif en Dinars Tunisiens hors taxes
Mise en service mise à disposition de la liaison d'interconnexion distante	Sur devis

4.5 Location

L'abonnement annuel de la Liaison louée est tarifé en fonction (i) du débit de la liaison et (ii) de la longueur en km et arrondie au dixième de km supérieur de la liaison louée. Cette longueur en Km est notée "L" dans le tableau ci-dessous.

4.5.1 Interfaces SDH

Débit de la Liaison	Tarif annuel en Dinars Tunisiens hors taxes		
	L < 50	50 ≤ L < 100	L ≥ 100
STM-1 (155 Mbs)	65 000 + L x 900	90 000 + L x 450	110 000 + L x 250
STM-4 (622 Mbs)	120 000 + L x 1000	140 000 + L x 600	155 000 + L x 500
STM-16 (2,5 Gbs)	185 000 + L x 1 800	230 000 + L x 1000	270 000 + L x 600

4.5.2 Interfaces Giga Ethernet

Les liaisons louées sur interface Giga Ethernet sont également tarifées en fonction du débit réellement utilisé sur la liaison. Ce débit est exprimé en incréments de 100 Mbs, notés "I".

Débit de la Liaison	Tarif annuel en Dinars Tunisiens hors taxes		
	L < 50	50 ≤ L < 100	L ≥ 100
Giga Ethernet	(109 000 + I x 10 050) + L x (750 + 150 x I)	(114 000 + I x 13 500) + L x (475 + 75 x I)	(153 000 + I x 15 600) + L x (300 + 45 x I)

Le service de liaison louée distante est proposé pour une durée minimale d'un (1) an reconductible par tacite reconduction.

4.6 Autres prestations

Les prestations d'étude des Offres Sur Mesures sont facturées 2000 Dinars Tunisiens Hors Taxes par demande techniquement réalisable.